



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prêts aidés pour les agriculteurs

Question écrite n° 4777

Texte de la question

M. Emmanuel Blairy interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les difficultés rencontrées par certains agriculteurs pour accéder aux prêts aidés mis en place par l'État. Alors que le secteur agricole traverse une période de tensions économiques majeures, l'État a mis en place plusieurs dispositifs de soutien financier, notamment *via* des prêts bonifiés ou garantis par Bpifrance. Cependant, ces dispositifs restent soumis à l'accord des banques, qui conservent un droit de refus en fonction de leurs propres critères d'octroi. Or de nombreux agriculteurs se retrouvent en difficulté, incapables d'obtenir ces aides essentielles en raison d'une appréciation trop stricte du risque par les établissements bancaires. Cette situation compromet leur capacité à investir, à moderniser leurs exploitations et, pour certains, à simplement maintenir leur activité. Dans ce contexte, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage pour garantir que ces prêts aidés soient réellement et rapidement accessibles aux agriculteurs qui en ont besoin et si une révision des conditions d'octroi, voire un mécanisme de sécurisation supplémentaire, est envisagée afin d'éviter ces refus qui fragilisent encore davantage le monde agricole.

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Blairy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4777

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1478